SAKRETE Époxy d’ancrage à prise rapide

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit	SAKRETE Époxy d’ancrage à prise rapide
Autres moyens d’identification	SAKRETE Résine époxy à prise rapide (partie A)
Famille du produit	Produits résidentiels KING
Usage recommandé	Pour les travaux d’ancrage et de joints. Injection pour ancrage de goujons pour les réparations de béton. Remplissage des trous et des fissures.
Fabricant	Matériaux King et cie, 3825 Alfred-Laliberté, Boisbriand, QC, J7H 1P7, www.kpmindustries.com
Numéro de téléphone d'urgence	Matériaux King et cie, (800) 430-4104, 8:30am-4:30pm Chemtrec, (800) 424-9300, 24 heures/7 jours par semaine
Numéro de la FDS	0349
Date de préparation	le 19 janvier, 2017

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Irritation cutanée - catégorie 2; Irritation oculaire - catégorie 2B; Cancérogénicité - catégorie 2

Éléments d'étiquetage

Attention
Mention(s) de(s) danger(s) :
Provoque une irritation cutanée.
Provoque une irritation oculaire.
Prévention :
Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
Se laver soigneusement les mains et la peau après avoir manipulé.
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
Ce produit contient de la silice cristalline (sable de quartz). Le CIRC a classé la silice cristalline comme cancérogène du groupe 1. Le CIRC et le NTP considèrent la silice comme un carcinogène humain connu. La preuve est basée sur l'exposition chronique et à long terme des travailleurs ont eu à des particules de poussière de silice cristalline respirable. Parce que ce produit est sous forme liquide ou pâteuse, il ne pose pas de risque de poussière: par conséquent, cette classification n'est pas pertinente. (Remarque: Le ponçage de ce produit créera un risque possible de poussière de silice).
Ce produit contient du dioxyde de titane que le CIRC a classé comme cancérogène du Groupe 2B (éventuellement cancérigène pour l'homme). Le CIRC et le NTP considèrent la silice comme un carcinogène humain connu. Les preuves reposent sur un nombre suffisant d'essais sur les animaux en conséquence de l'inhalation prolongée à des

concentrations élevées de quantités respirables de dioxyde de titane. Parce que ce produit est sous forme liquide ou pâteuse, il ne pose pas de risque de poussière: par conséquent, cette classification n'est pas pertinente. (Remarque: Le ponçage de ce produit créera un risque de poussière possible).

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs
Éther diglycidylique du bisphénol A	25085-99-8	60-80%	n/a
Silice, quartz totale	14808-60-7	20-40%	n/a
Triméthylol Ethane Triglycidyl Ether	68460-21-9	5-15%	n/a
dioxyde de titane	13463-67-7	1-5%	n/a

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Inhalation

Transporter à l'air frais. Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

Contact avec la peau

Retirer les vêtements, les chaussures et les articles de cuir (p. ex. bracelets de montre, ceintures) contaminés. Rincer doucement et en profondeur à l'eau tiède avec un savon doux pendant 5 minutes. Demander un avis médical ou consulter un médecin en cas de malaise.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement les yeux contaminés à l'eau tiède, en douceur, pendant 15 à 20 minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes. Si l'irritation des yeux persiste, demander un avis médical ou consulter un médecin.

Ingestion

Donner beaucoup d'eau. NE PAS faire vomir. Consulter immédiatement un médecin.

Prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Instructions particulières

Le recours à un médecin est recommandé en cas de doute quant à la gravité de la blessure ou de l'exposition. Si la sensibilisation se produit, le contact avec le matériel doit être évité.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

Dioxyde de carbone, produit chimique sec, brouillard d'eau.

Dangers spécifiques du produit

Aucun connu. La décomposition thermique peut être formée.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Un appareil respiratoire autonome "SCBA" est recommandé pour limiter l'exposition aux produits de combustion lors de la lutte contre tout incendie.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Restreindre l'accès à la zone contaminée jusqu'à ce que le nettoyage soit terminé. S'assurer que le nettoyage est effectué par du personnel qualifié et portant la protection respiratoire appropriée ainsi que des vêtements de protection chimique.

Précautions relatives à l'environnement

Couvrir les déversements de sciure de bois, de vermiculite ou d'un autre matériau absorbant pour minimiser la propagation du matériau avant la collecte. Il est bon de prévenir des rejets dans l'environnement. Empêcher la

pénétration dans les égouts, le sol, ou les cours d'eau.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Éviter de respirer ce produit. Bien laver les vêtements, les chaussures et les articles de cuir avant de les réutiliser ou les éliminer de façon sécuritaire. Bien se laver les mains après avoir manipulé ce produit et avant de manger, d'utiliser les toilettes ou de quitter le lieu de travail.

Conditions de sûreté en matière de stockage

Conserver dans un endroit frais et sec à l'abri de la lumière directe du soleil. Ne pas congeler. Température de stockage recommandée comprise entre 4° C et 35° C (40° F et 95° F).

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

	ACGIH TLV®		OSHA PEL		AIHA WEEL	
Nom chimique	**TWA**	**STEL**	**TWA**	**Ceiling**	**8-hr TWA**	**TWA**
Silice, quartz totale	0.05 mg/m3 (R) A2		0.1 mg/m3			
dioxyde de titane	10 mg/m3 A4		10 mg/m3			

Contrôles d'ingénierie appropriés

Les contrôles techniques pour réduire les expositions sont préférés. Les méthodes comprennent la ventilation par aspiration locale et l'enceinte de traitement. D'autres méthodes de contrôle telles que l'utilisation d'équipement de protection individuelle peuvent également être nécessaires.
Lorsqu'il ya une utilisation à grande échelle de ce matériau, une ventilation par aspiration locale avec ou sans enceinte de process peut être nécessaire.
Fournir suffisamment d'air de remplacement pour compenser l'air évacué par les systèmes d'échappement.

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux et du visage

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques et écran facial si le contact est possible.

Protection de la peau

Port de gants imperméables obligatoires (p. ex. : gants en néoprène, en nitrile, en PVC ou en caoutchouc naturel) en cas de contact prolongé. Utilisation d'un écran facial recommandé en cas d'éclaboussement probable. Porter des vêtements de protection contre les produits chimiques (p. ex. gants, tabliers, bottes).

Protection des voies respiratoires

Habituellement non requis si le produit est utilisé selon les directives. Utiliser un respirateur à cartouche chimique à vapeur organique approuvé par le NIOSH lorsque le mouvement de l'air est insuffisant pour contrôler l'accumulation de vapeur.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques de base

Apparence	Liquide blanc.
Seuil olfactif	Pas disponible
pH	Pas disponible
Point de fusion/Point de congélation	Pas disponible (fusion); Pas disponible (congélation)
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	Pas disponible
Taux d'évaporation	Sans objet
Tension de vapeur	Pas disponible

Densité de vapeur Pas disponible
Solubilité Insoluble dans l'eau

Autres informations

État physique Liquide

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Décomposition thermique: Peut produire du CO, du CO2 et des composés organiques azotés.

Stabilité chimique

Habituellement stable.

Conditions à éviter

L'exposition à une chaleur et un stockage excessifs au-dessus de 35° C (95° F) réduira la durée de conservation.

Matériaux incompatibles

Acides forts, peroxydes et autres agents oxydants.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition probables

Inhalation; contact avec la peau; contact oculaire; ingestion.

Toxicité aiguë

Nom chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)
Silice, quartz totale		500 mg/kg (rat)	

Corrosion/Irritation cutanée

Irritant pour la peau. Le produit n'a pas été testé. L'énoncé a été dérivé des propriétés des composants individuels.

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Irritant pour les yeux. Le produit n'a pas été testé. L'énoncé a été dérivé des propriétés des composants individuels.

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

Inhalation

Aucun renseignement trouvé.

Absorption par la peau

Aucun renseignement trouvé.

Ingestion

Aucun renseignement trouvé.

Danger par aspiration

Aucun renseignement trouvé.

Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées

Aucun renseignement trouvé.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Peut provoquer une réaction cutanée allergique et une irritation du système respiratoire. Le produit n'a pas été testé. L'énoncé a été dérivé des propriétés des composants individuels.

Cancérogénicité

Nom chimique	CIRC	ACGIH®	NTP	OSHA
Silice, quartz totale	Groupe 1	A2	Cancérogène reconnu	
dioxyde de titane	Groupe 2B	A4		

Groupe 2B – Peut-être cancérogènes pour l'humain. (dioxyde de titane) Groupe 1 – Cancérogènes pour l'humain. (Silice, quartz totale)

Toxicité pour la reproduction

Développement de la progéniture

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Fonction sexuelle et la fertilité

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Effets sur ou via l'allaitement

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Effets d'interaction

Aucun renseignement n'a été trouvé.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Poisson: Éther diglycidylique du bisphénol A: minnow / LC50 (96hrs):> 3,1 mg / L
Invertabrates aquatiques: Éther diglycidylique du bisphénol A: puces à eau Daphnis / EC50 (48 h):> 1,4 mg / L
Algues: Aucune donnée disponible
Microorganismes: Éther diglycidylique du bisphénol A: Bactéries (inhibition de la croissance) / IC50 (18 h):> 42,6 mg / L
Mobilité: Compte tenu de l'utilisation de la substance, il est peu probable qu'une exposition environnementale significative dans l'air ou l'eau se produise.

Persistance et dégradation

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Potentiel de bioaccumulation

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Mobilité dans le sol

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Autres effets nocifs

Aucun renseignement disponible.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Les méthodes d'élimination

La production de déchets devrait être évitée ou minimisée autant que possible. Éliminer le surplus et les produits non-recyclables par le biais d'un entrepreneur agréé en élimination de déchets. L'élimination de ce produit, des solutions et des sous-produits doit respecter en tous les cas les lois de la protection de l'environnement et de l'élimination de déchets, ainsi qu'à toutes lois locales ou régionales applicables. Évitez la dispersion des matériaux renversés , ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

N'est pas régi par le Règlement canadien sur le transport de marchandises dangereuses. N'est pas régi par le Règlement DOT É.-U.

Précautions spéciales Sans objet

Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et du Recueil IBC

Sans objet

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

États-Unis

Autres listes réglementaires des É-U

Ce produit contient une substance chimique qui est reconnue par l'état de Californie comme pouvant provoquer le cancer.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

FDS préparée par	Matériaux King et Compagnie
Numéro de téléphone	450-430-4104
Date de préparation	le 19 janvier, 2017

Avis

Selon le meilleur de nos connaissances, les informations contenues dans ce document sont exactes. Toutefois, ni KPM Industries Ltée., ni aucune de ses filiales, ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit pour la l'exactitude ou l'exhaustivité des informations contenues dans ce document. La détermination finale de la convenance de tout matériel est la responsabilité exclusive de l'utilisateur. Tous matériaux peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons pas garantir que ce sont les seuls risques qui existent.

SAKRETE Époxy d’ancrage à prise rapide

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit	SAKRETE Époxy d’ancrage à prise rapide
Autres moyens d’identification	SAKRETE Durcisseur époxy à prise rapide (partie B)
Famille du produit	Produits résidentiels KING
Usage recommandé	Pour les travaux d’ancrage et de joints. Injection pour ancrage de goujons pour les réparations de béton. Remplissage des trous et des fissures.
Fabricant	Matériaux King et cie, 3825 Alfred-Laliberté, Boisbriand, QC, J7H 1P7, www.kpmindustries.com
Numéro de téléphone d'urgence	Matériaux King et cie, (800) 430-4104, 8:30am-4:30pm Chemtrec, (800) 424-9300, 24 heures/7 jours par semaine
Numéro de la FDS	0350
Date de préparation	le 19 janvier, 2017

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Corrosion cutanée - catégorie 1B; Lésions oculaires graves - catégorie 1; Cancérogénicité - catégorie 1; Toxicité pour la reproduction - catégorie 2

Éléments d'étiquetage

Danger
Mention(s) de(s) danger(s) :
Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
Peut provoquer le cancer.
Susceptible de nuire à la fertilité.
Nocif en cas d'ingestion.
Prévention :
Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
Se laver soigneusement les mains et la peau après avoir manipulé.
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
Ce produit contient de la silice cristalline (sable de quartz). Le CIRC a classé la silice cristalline comme cancérogène du groupe 1. Le CIRC et le NTP considèrent la silice comme un carcinogène humain connu. La preuve est basée sur l'exposition chronique et à long terme des travailleurs ont eu à des particules de poussière de silice cristalline respirable. Parce que ce produit est sous forme liquide ou pâteuse, il ne pose pas de risque de poussière: par conséquent, cette classification n'est pas pertinente. (Remarque: Le ponçage de ce produit créera un risque possible de poussière de silice).

Ce produit contient du dioxyde de titane que le CIRC a classé comme cancérogène du Groupe 2B (éventuellement cancérigène pour l'homme). Le CIRC et le NTP considèrent la silice comme un carcinogène humain connu. Les preuves reposent sur un nombre suffisant d'essais sur les animaux en conséquence de l'inhalation prolongée à des concentrations élevées de quantités respirables de dioxyde de titane. Parce que ce produit est sous forme liquide ou pâteuse, il ne pose pas de risque de poussière: par conséquent, cette classification n'est pas pertinente. (Remarque: Le ponçage de ce produit créera un risque de poussière possible).

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs
Polyamidoamine	685605-86-7	20-40%	n/a
Non dangereux	Propriétaire	20-40%	n/a
4-Nonylphénol	84852-15-3	10-20%	n/a
N-(2-aminoéthyl) pipérazine	140-31-8	7-15%	n/a
L'alcool benzylique	100-51-6	5-10%	n/a
Phenol, 2,4,6-tris(dimethylaminomethyl)	90-72-2	1-5%	n/a
L'iodure d'éthyltriphénylphosphonium	4736-60-1	1-5%	n/a
dioxyde de titane	13463-67-7	0.1-1%	n/a
Silice, quartz totale	14808-60-7	0.1-1%	n/a

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Inhalation

Transporter à l'air frais. Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

Contact avec la peau

Retirer les vêtements, les chaussures et les articles de cuir (p. ex. bracelets de montre, ceintures) contaminés. Rincer doucement et en profondeur à l'eau tiède avec un savon doux pendant 5 minutes. Demander un avis médical ou consulter un médecin en cas de malaise.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement les yeux contaminés à l'eau tiède, en douceur, pendant 15 à 20 minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes. Si l'irritation des yeux persiste, demander un avis médical ou consulter un médecin.

Ingestion

Donner beaucoup d'eau. NE PAS faire vomir. Consulter immédiatement un médecin.

Prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Instructions particulières

Le recours à un médecin est recommandé en cas de doute quant à la gravité de la blessure ou de l'exposition. Si la sensibilisation se produit, le contact avec le matériel doit être évité.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

Dioxyde de carbone, produit chimique sec, brouillard d'eau.

Dangers spécifiques du produit

Aucun connu. La décomposition thermique peut être formée.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Un appareil respiratoire autonome "SCBA" est recommandé pour limiter l'exposition aux produits de combustion lors de la lutte contre tout incendie.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Restreindre l'accès à la zone contaminée jusqu'à ce que le nettoyage soit terminé. S'assurer que le nettoyage est effectué par du personnel qualifié et portant la protection respiratoire appropriée ainsi que des vêtements de protection chimique.

Précautions relatives à l'environnement

Couvrir les déversements de sciure de bois, de vermiculite ou d'un autre matériau absorbant pour minimiser la propagation du matériau avant la collecte. Il est bon de prévenir des rejets dans l'environnement. Empêcher la pénétration dans les égouts, le sol, ou les cours d'eau.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Éviter de respirer ce produit. Bien laver les vêtements, les chaussures et les articles de cuir avant de les réutiliser ou les éliminer de façon sécuritaire. Bien se laver les mains après avoir manipulé ce produit et avant de manger, d'utiliser les toilettes ou de quitter le lieu de travail.

Conditions de sûreté en matière de stockage

Conserver dans un endroit frais et sec à l'abri de la lumière directe du soleil. Ne pas congeler. Température de stockage recommandée comprise entre 4° C et 35° C (40° F et 95° F).

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

	ACGIH TLV®		OSHA PEL		AIHA WEEL	
Nom chimique	TWA	STEL	TWA	Ceiling	8-hr TWA	TWA
Silice, quartz totale	0.05 mg/m3 (R) A2		0.1 mg/m3			
Polyamidoamine	10 mg/m3 A4		10 mg/m3			

Contrôles d'ingénierie appropriés

Les contrôles techniques pour réduire les expositions sont préférés. Les méthodes comprennent la ventilation par aspiration locale et l'enceinte de traitement. D'autres méthodes de contrôle telles que l'utilisation d'équipement de protection individuelle peuvent également être nécessaires.
Lorsqu'il ya une utilisation à grande échelle de ce matériau, une ventilation par aspiration locale avec ou sans enceinte de process peut être nécessaire.
Fournir suffisamment d'air de remplacement pour compenser l'air évacué par les systèmes d'échappement.

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux et du visage

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques et écran facial si le contact est possible.

Protection de la peau

Port de gants imperméables obligatoires (p. ex. : gants en néoprène, en nitrile, en PVC ou en caoutchouc naturel) en cas de contact prolongé. Utilisation d’un écran facial recommandé en cas d’éclaboussement probable. Porter des vêtements de protection contre les produits chimiques (p. ex. gants, tabliers, bottes).

Protection des voies respiratoires

Habituellement non requis si le produit est utilisé selon les directives. Utiliser un respirateur à cartouche chimique à vapeur organique approuvé par le NIOSH lorsque le mouvement de l'air est insuffisant pour contrôler l'accumulation de vapeur.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques de base

Apparence Pâte noir.

Seuil olfactif	Pas disponible
pH	Pas disponible
Point de fusion/Point de congélation	Pas disponible (fusion); Pas disponible (congélation)
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	Pas disponible
Taux d'évaporation	Sans objet
Tension de vapeur	Pas disponible
Densité de vapeur	Pas disponible
Solubilité	Insoluble dans l'eau

Autres informations

État physique	Liquide
Autre propriété physique 1	Teneur en COV: 2 g / L (testé par EPS CFR 40, partie 63, sous-partie PPPP, annexe A)

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Décomposition thermique: Peut produire du CO, du CO2 et des composés organiques azotés.

Stabilité chimique

Habituellement stable.

Conditions à éviter

L'exposition à une chaleur et un stockage excessifs au-dessus de 35° C (95° F) réduira la durée de conservation.

Matériaux incompatibles

Acides forts, peroxydes et autres agents oxydants.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition probables

Inhalation; contact avec la peau; contact oculaire; ingestion.

Toxicité aiguë

Nom chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)
Silice, quartz totale		500 mg/kg (rat)	

Corrosion/Irritation cutanée

Corrosif pour la peau. Le produit n'a pas été testé. L'énoncé a été dérivé des propriétés des composants individuels.

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Dommages graves aux yeux. Le produit n'a pas été testé. L'énoncé a été dérivé des propriétés des composants individuels.

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

Inhalation

L'inhalation de vapeurs ou de brouillards peut causer une irritation des poumons au système respiratoire.

Absorption par la peau

Aucun renseignement trouvé.

Ingestion

Nocif en cas d'ingestion. Le produit n'a pas été testé. L'énoncé a été dérivé des propriétés des composants individuels.

Danger par aspiration

Aucun renseignement trouvé.

Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées

Aucun renseignement trouvé.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Peut provoquer une réaction cutanée allergique et une irritation du système respiratoire. Le produit n'a pas été testé. L'énoncé a été dérivé des propriétés des composants individuels.

Cancérogénicité

Nom chimique	CIRC	ACGIH®	NTP	OSHA
Silice, quartz totale	Groupe 1	A2	Cancérogène reconnu	
Polyamidoamine	Groupe 2B	A4		

Groupe 2B – Peut-être cancérogènes pour l'humain. (dioxyde de titane). (Polyamidoamine) Groupe 1 – Cancérogènes pour l'humain. (Silice, quartz totale)

Toxicité pour la reproduction

Développement de la progéniture

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Fonction sexuelle et la fertilité

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Effets sur ou via l'allaitement

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Effets d'interaction

Aucun renseignement n'a été trouvé.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Poisson: Résine polyamide modifiée: Poisson zèbre / LC50 (96 h):> 5,0 mg / L
Invertabrés aquatiques: Résine polyamide modifiée: puces à eau Daphnis / EC50 (48 h):> 7.07 mg / l
Algues: Aucune donnée disponible
Microorganismes: Aucune donnée disponible
Mobilité: Compte tenu de l'utilisation de la substance, il est peu probable qu'une exposition environnementale significative dans l'air ou l'eau se produise.

Persistance et dégradation

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Potentiel de bioaccumulation

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Mobilité dans le sol

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Autres effets nocifs

Aucun renseignement disponible.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Les méthodes d'élimination

La production de déchets devrait être évitée ou minimisée autant que possible. Éliminer le surplus et les produits non-recyclables par le biais d'un entrepreneur agréé en élimination de déchets. L'élimination de ce produit, des

solutions et des sous-produits doit respecter en tous les cas les lois de la protection de l'environnement et de l'élimination de déchets, ainsi qu'à toutes lois locales ou régionales applicables. Évitez la dispersion des matériaux renversés , ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementation	Numéro ONU	Désignation officielle de transport	Classe(s) de danger relative(s) au transport	Groupe d'emballage
US DOT	UN 2375	AMINES EN VRAC, LIQUIDES, CORROSIVES, N.O.S. (4-Nonylphénol)	Classe 8	PG III
US DOT	UN 2735	AMINES EN VRAC, LIQUIDES, CORROSIVES, N.O.S. (N-(2-aminoéthyl) pipérazine)	Classe 8	PG III
IATA (Air)	UN 2735	CARTOUCHE / VRAC: AMINES, LIQUIDE, CORROSIF, N.O.S. (N-(2-aminoéthyl) pipérazine)	Classe 8	PG III
IATA (Air)	UN 2735	CARTOUCHE / VRAC: AMINES, LIQUIDE, CORROSIF, N.O.S (4-Nonylphénol)	Classe 8	PG III

Précautions spéciales Sans objet

Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et du Recueil IBC

Sans objet

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

États-Unis

Autres listes réglementaires des É-U

Ce produit contient une substance chimique qui est reconnue par l'état de Californie comme pouvant provoquer le cancer.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

FDS préparée par Matériaux King et Compagnie
Numéro de téléphone 450-430-4104
Date de préparation le 19 janvier, 2017

Avis Selon le meilleur de nos connaissances, les informations contenues dans ce document sont exactes. Toutefois, ni KPM Industries Ltée., ni aucune de ses filiales, ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit pour la l'exactitude ou l'exhaustivité des informations contenues dans ce document. La détermination finale de la convenance de tout matériel est la responsabilité exclusive de l'utilisateur. Tous matériaux peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons pas garantir que ce sont les seuls risques qui existent.